

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 8

Artikel: Le "Conteur" et les paysans
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON. Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin février.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

LE « CONTEUR » ET LES PAYSANS

U est-il le temps où le « Conteur » et les paysans étaient les meilleurs amis du monde ? Ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre. Entendons-nous, les paysans pouvaient mieux se passer du « Conteur », que celui-ci se passer d'eux. Les uns nourrissaient le pays ; le second, l'amusaient. *Panem et circenses*, disaient les Romains : « du pain et des jeux ». Il est évident, toutefois que le pain prime. On ne s'amuse guère, l'estomac creux.

Il était peu de nos maisons villageoises où l'on ne reçût, chaque samedi, le « Conteur ». Et il était attendu. C'était la lecture du dimanche. Les personnes qui ne pouvaient s'accorder le luxe d'un abonnement à ce petit journal, le recevaient, en lecture, de leurs voisins.

A l'auberge communale, les habitués, le samedi, demandaient le « Conteur ». D'autres, qui n'allaient guère les autres jours au café y venaient ce jour-là ou le dimanche.

— Patron, le « Conteur ».

— Il est en lecture. Je vous le donnerai dans un moment.

Et le lundi ou le mardi, le pauvre « Conteur » ressemblait aux glorieux drapeaux de la bataille de Sempach. Il n'en restait pas grand-chose.

En ville, le « Conteur » n'était pas moins lu. Plusieurs abonnés le collectionnaient religieusement. Nous en avons eu la preuve quand la fantaisie nous prit, une semaine, d'en reproduire quelques anciens articles :

« Très joli, Monsieur le Rédacteur, l'article sur..., mais il a déjà paru dans votre journal en 1884 ou en 1872. »

Il n'y avait qu'à s'incliner... et à ne pas réciter.

C'était le beau temps, le temps de Louis Monnet, l'un des fondateurs, de Louis Favrat, de Louis Croisier, de C.-C. Dénézé, de Blanvalet, du Dr Rouge, de Zink, de Dumas, de Charles Testuz, du Dr Berguer, etc., etc. Ça allait tout seul ou plus ou moins.

Puis vint la concurrence, dont le genre était autre que celui du « Conteur ». Sans aucune prétention de notre part, ce genre était plus ou moins discutable. Il parut toutefois plaire davantage à plusieurs de nos lecteurs, même à la campagne, chose étonnante. On nous trouvait trop terne ; nous n'attaquions pas assez, nous ne faisions pas suffisamment de personnalités. On aime ça, aujourd'hui ; la nouvelle sensationnelle, le scandale, le cancan. Enfin, quoi, nous n'étions plus à la page.

Et puis, l'article patois, qu'attendaient avec impatience nos lecteurs de jadis, n'intéressait plus guère la jeunesse, pas davantage, du reste, que les renseignements historiques sur notre pays vaudois. Le sport avait passé par là.

Plusieurs personnes d'un certain âge — ne sommes-nous pas tous d'un certain âge ? — res-

tent cependant fidèles au « Conteur » ; elles y tiennent ; elles font des vœux sincères pour qu'il vive, en dépit des difficultés, très naturelles en ce temps-ci, contre lesquelles il lui faut lutter. Elles ont l'impression, et peut-être n'ont-elles pas tout à fait tort, que le jour où disparaîtra le « Conteur », quelque chose manquera, pendant un certain temps, affaire d'une ou deux générations, à notre pays vaudois, que notre petit journal a incontestablement caractérisé, dans ce qu'il a d'aimable, dans sa bonhomie, dans son côté pittoresque.

Aussi bien, ceux qui, aujourd'hui, s'intéressent encore à son existence, tiennent-ils bons, résolus à l'accompagner jusqu'au bout de leur précieuse sympathie.

Mais si le « Conteur » doit un jour disparaître — rien ici-bas n'est immortel — qu'il disparaisse au moins comme il est né et comme il a vécu : en beauté. J. M.



LO VILHIO TEMPS TSI LE PAYSAN

b) Lè veillye de reseigna.

(Voir N° du 7 janvier 1928).

N âme à lè racontâ, lè quic qu'on recafève. On allève ti lè dzo deïn on autra maison. Tsi lè retso, couaisant traï coup. On allève assebin vè on croüio petit vilhio retso quemet Crésus, mâ d'on n'avarice épouërinta. L'avâi dâi corte tsambe, onna rita de chameau ; la tita grise avoué lè pâi tot refregnu, quemet on bocan ; dâi get de creblletta, on nâ quemet cliâo z'ozî de né. No baillive dâo pan nâi à l'ordze, dâi truffie à l'aveneint. Lè regret-tève. L'arâi bin volü lè gardâ po sè caïon. Ie l'avâi dâo vilhio séré, asse vè que dâo porrâ, et barbu quemet on riquiqui. Frecassive lè truffie avoué de l'iguie. Sè pomme, lè medzive à mè-soutra que sè pourressan. Quand couaisâi on bocan de là, pliorâve dessu dèvant de lo medzi. Dein cli l'ottò, on lâi allève pas doü coup.

Deïn lè boune maison, l'etài on autra tsanson. Lè vilhio mettant lo boü, tandu que no dansivè la sotiche, la polka, lo galop, la mazourka et la mouferine. On châtôteve quemet dâi cabri. Vo pouâide crère deïn on ottò quin tintamarre ceïn fasâi. Lè sor et lè sorde dansivant adî quand bin la musiqua ne djuvive plliequa. On coup, l'ant reinversâ la tèrina de la soupa ! Quin papet ! La Madelon è tsesâille avoué Djedion su lo papet et l'a cofeyî sa balla roba... La Pauline et lo Jaco fasant dâi chaut que lè petit passâvant lè gros ! L'ant reinversâ la pilla, lo cassotton et l'ètant tot tserbounâ... On auro que châtôteve pllie hiaut avâi reinversâ on sat peindu âo quemâcllio, dè coüte la pétubllia âo caïon. Ein tseisint, s'è écliâffâ. L'etài plliein d'étieu de cinq franc. L'etài la catsetta à la Janoton. Voliâve féré dâi biau z'atour à sa Julie dè pllie que son trossi, et n'arâi pas volü que son Marc lo satse. L'avâi ramassâ ceïn âo marsî. Voliâve dépassâ la Caton quand s'è mariâie avoué lo valet âo syndico.

Po soupâ on avâi dâi truffie boulaite ; de la sâocesse âi tchoü ; de la tomma âo lacî battu, vo sèdè, qu'on met su lo lan et que s'èteind : mé on ein cope mé n'eïn a ; dâo pan quemet dâi z'alogne ; dâo café à la vilhio moüda qu'è adî lo meillâo. On sè baillive la boune né et on allève tsacon tsi sein, guié quemet dâi pinson.

Pernette de Prévondavanx.

TSI-NO !

Air : « Dans une chaumière... »

1.

Deïn ma maisonnette,
Fasâi rido biau.
Avoué la Fanchette,
No sein binbirâo.

Refrain :

Ma maisonnette
Avoué Fanchette
Vaüt bin mi qu'on tsati
Bin mi qu'on tsati.

2.

Iè on bet dé vegne,
On galé courti
Io lè z'osî vegnant
Po no redzohi.

Refrain.

3.

Se fâ tsâü, se rolhie,
No sein achotâ
Pè derrâi lè folhie
Dé nouïtron pèrà.

Refrain.

4.

Se, su la tserrâire,
Quauqu'on veint passâ,
Lâo baillo on verro,
Dâo pan et dâo lâa.

Refrain.

5.

L'an que veint, Fanchette
L'arâ on poupon.
Valet âo bouëbette,
Ti lè doü sant bon.

Refrain.

Suzette à Djan-Samüet.

UN ECOlier BOLCHÉVISTE



force d'entendre les théories de son père qui est un homme d'esprit ultra moderne, qui s'est enrôlé sous une bannière portant en lettres majuscules ces mots : « Place aux jeunes » et qui, parmi de nombreuses revendications toutes plus intéressantes les unes que les autres, formule constamment celle que les bolchevistes devraient prendre leur retraite dans leur jeunesse, afin de pouvoir en jouir plus longtemps, Toto a été inspiré lui aussi, par l'esprit de revendication et il s'est mis à organiser ses camarades d'école.

Ce jeune meneur a invité tous les bambins de son âge à assister à un meeting où, pendant toute l'après-midi du samedi, il a pris la parole, élaboré et mis au point le statut définitif des écoliers.

— N'est-il pas honteux, a-t-il déclaré en substance que, écoliers libres d'un pays libre, nous soyons tenus d'arriver, les jours où il y a classe, à heures fixes à l'école ? Il y a là un abus que nous ne devons pas tolérer plus longtemps parce qu'il